

Équipements culturels



Annuaire des associations culturelles

Consultez l'annuaire des associations culturelles de la ville.



Ville d'Art et d'Histoire

La Ville d'Uzès obtient le label « Ville d'Art et d'Histoire » en novembre 2008. Une convention signée entre le ministère de la Culture et de la...

➤ SERVICE PÉDAGOGIQUE



Musée Georges Borias

Le musée d'Uzès est né en 1910, de la réunion de deux fonds, l'un des beaux-arts, l'autre d'histoire locale. Partez à sa découverte.



<https://www.uzes.fr/loisirs-et-sorties/culture-et-patrimoine/equipements-culturels?>

École municipale de musique d'Uzès

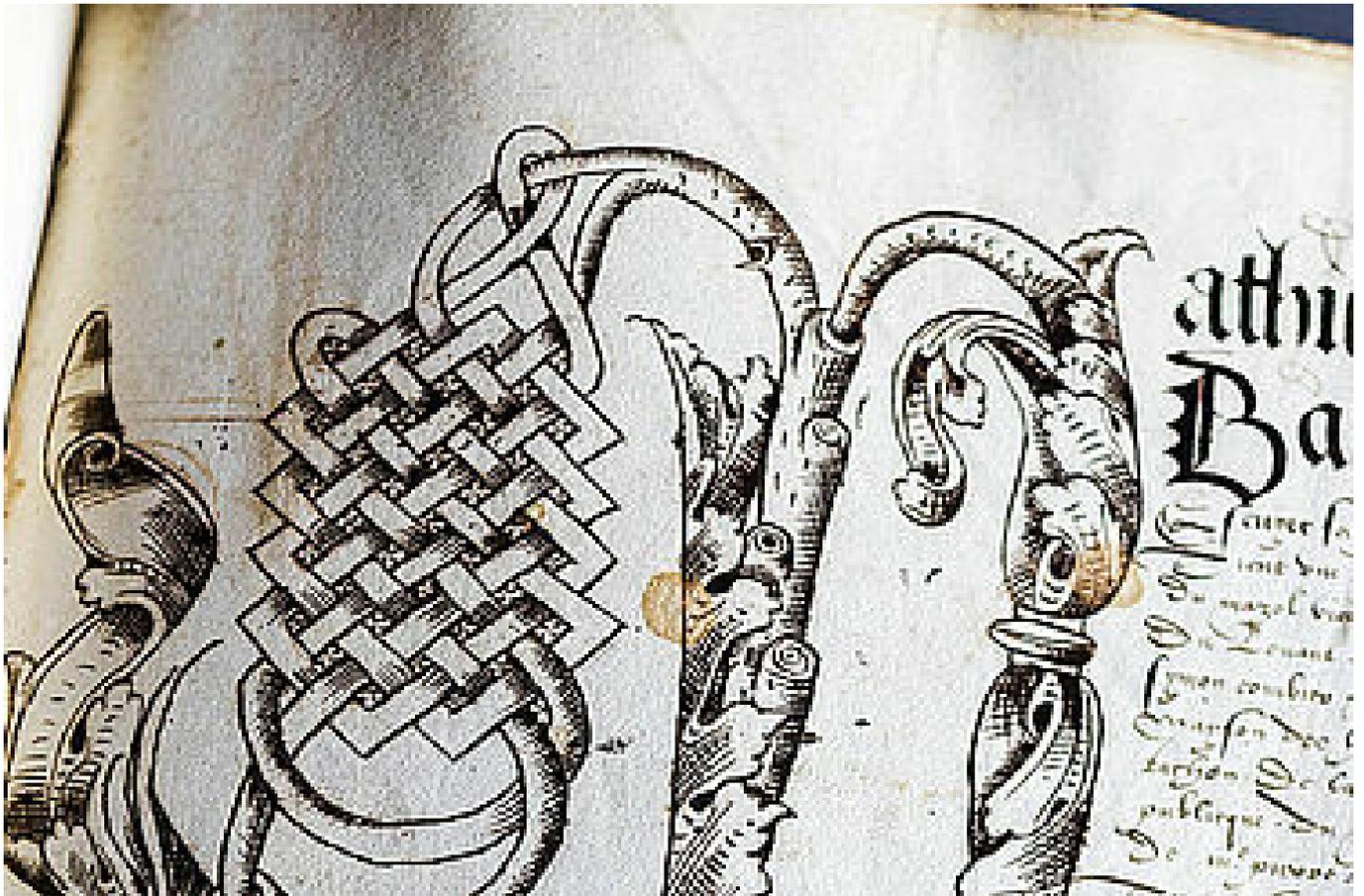
L'École Municipale de Musique d'Uzès (E.M.M.U.) dispense un enseignement musical spécialisé. C'est un service culturel de la Ville, et également un...

- DEMANDE DE PRÉINSCRIPTION
- ORCHESTRE



Office Municipal de la Culture

L'Office municipal de la Culture d'Uzès a fêté ses 30 ans en 2015. Il participe à l'animation de la vie culturelle et associative de la cité ducale.



Archives municipales

Le fonds constituant les Archives communales d'Uzès est riche et varié : registres paroissiaux protestants et catholiques à partir du XVI^e siècle.



Médiathèque d'Uzès

Installée au coeur de la ville, dans un bel hôtel particulier alliant architecture ancienne et contemporaine, la médiathèque est à découvrir.



L'Ombrière Pays d'Uzès

Plus qu'une salle de spectacle, l'Ombrière Pays d'Uzès, inaugurée le 15 décembre 2020, est un véritable lieu de vie et de rassemblement.



Cinéma Le Capitole d'Uzès



Musée Haribo

<https://www.uzes.fr/loisirs-et-sorties/culture-et-patrimoine/equipements-culturels?>

A Uzès, l'histoire du bonbon remonte au XIXe siècle, lorsqu'en 1862 Henri Laffont crée une entreprise familiale produisant des friandises en réglisse.



Haras national d'Uzès



VILLES
& PAYS
D'ART &
D'HISTOIRE

MAIRIE D'UZÈS

Adresse postale : BP 71103 - 30701 Uzès cedex

Deux entrées possibles :

1, place du Duché

1, place Albert 1er

30700 Uzès

Tél. : +33 (0)4 66 03 48 48

HORAIRES:

Lun - Jeu : 8h > 12h, 13h30 > 16h45

Ven : 8h > 12h, 13h30 > 16h15

1er et 3e Sam : 8h > 12h (Etat civil)